

DÉROULEUR-ENROULEUR DE FIL DE RONCES

Objectif

Dérouler et enrouler facilement du fil de ronces pour installer ou démonter une clôture avec un système attelé sur le tracteur.

Niveau de maturité : ●●● Utilisé dans des fermes commerciales



Crédit photo : [Chambres d'agriculture Normandie](#)

Description

Ce système fabriqué « maison » par Jacques Guillouet, éleveur de vaches laitières dans le Calvados est composé d'un moteur hydraulique dont l'inverseur permet d'enrouler et de dérouler la bobine. La bobine de fil de fer barbelé est fixée sur un bâti qui s'attèle sur un tracteur. Les équipements assemblés sont essentiellement du matériel de récupération : un moteur hydraulique d'une ancienne désileuse, un semoir à engrais pour le bâti, une bobine récupérée chez un ferrailleur. Cet outil facilite l'enroulement et/ou le déroulement du fil de ronces, il présente moins de risque d'emmêler le fil. Il permet de travailler sur des longueurs importantes de clôtures, limite les blessures pour l'opérateur (évite de se piquer ou couper les mains), la pénibilité physique (plus besoin de porter une bobine de fil à la main), permet de travailler seul et s'attèle sur tous les tracteurs. Ce système permet également de réaliser des économies : il permet de ranger et réutiliser du fil de ronces.

Pour en savoir plus

[Dérouleur-enrouleur de fil de ronces - Chambres d'agriculture Normandie \(chambres-agriculture.fr\)](#)



Avertissement : L'association LIT OUESTEREL ne conseille pas, ne possède pas de parts, ne reçoit pas de fonds d'une organisation qui pourrait tirer profit de cette fiche. Elle ne garantit pas l'efficacité de la solution présentée et ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable d'un éventuel mésusage. Les informations contenues dans cette fiche sont une synthèse des informations disponibles sur le site d'un constructeur et dans la presse spécialisée, que vous retrouvez dans la partie « pour en savoir plus », ci-dessus. Vous pouvez aussi vous référer aux sites d'autres constructeurs ou bien vous rapprocher de votre conseiller agricole.